

MAIRIE

1597, Route de Cuiseaux

71480 LE MIROIR

Tél : 03 85 76 71 32

Fax : 03 85 72 56 86

mairie.miroir147@orange.fr

Conseil municipal de Le Miroir

Compte-rendu de la réunion du 06 mars 2020

Jean-Paul RAVASSARD	Présent	Jean-Claude HUMBERT	Présent	Muriel BUISSON	Présent
Stéphanie GONNOD	Présente	Edithe BOULLY	Présente	Romain RODOT	Présent
Jean-Paul MOISSONNIER	Présent	Frédéric ROUSSEL	Présent	Lydie PERRIN	Présent
Pierre HANSEL-CLEMARON	Présent	Mikaël BOUDET	Excusé	David JAILLET	Présent
Thierry BOUDIER	Présent				

M. Mikaël BOUDET a donné pouvoir à M. David JAILLET.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 07 février 2020.

1 – Avancement travaux

- Reliures registres et restauration cadastre : Le Conseil Départemental nous a attribué une subvention de 2800 €. La commande des travaux a été effectuée. La restauration des registres pourrait se faire au mois de mars et, pour le cadastre, les travaux pourraient être effectués au deuxième trimestre.

2 – PLU

La réunion du 03 mars avec les PPA est reportée au 17 mars à 14h30 pour présenter le projet de règlement.

3 – Demande de subvention

Les demandes de subventions suivantes ont été reçues :

- **France ADOT** (Association pour le don d'organes et de tissus humains)
- **Prévention routière**

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
donne un avis défavorable à l'attribution de ces demandes***

4 – Taux des taxes communales

Les taux actuels sont les suivants

- ✓ Taxe habitation : 14,58 %
- ✓ Taxe foncière (bâti) : 17,67 %
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : 38,79%

Les bases d'imposition pour la taxe d'habitation augmentent de 0,9 % et les bases d'imposition pour la taxe foncière augmentent de 1,2 % générant de fait, une augmentation de nos recettes.

Bien que les investissements envisagés soient importants, l'état de nos finances nous permet, dans la suite de ce que nous avons fait au cours de ce mandat, de ne pas augmenter ces taxes.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
décide de ne pas augmenter les taxes communales.***

5 – Budget 2020

Le budget est voté avant le renouvellement du conseil municipal pour des raisons de calendrier. En effet, la mise en place du maire et des adjoints, en cas de second tour, n'aurait lieu au plus tôt que le 27 mars, ce qui laisserait trop peu de temps à une nouvelle équipe pour préparer un budget. Néanmoins, le budget voté lors de cette séance n'engage en rien la future équipe municipale qui pourra tout à fait décider de modifier les projets en cours, de les supprimer ou d'en ajouter de nouveau par voie de décisions modificatives.

Visualisation et analyse en séance des documents adressés avec l'ordre du jour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote :

- ***le budget général avec 12 voix pour et 1 contre***
- ***le budget du lotissement avec 13 voix pour***
- ***le budget multiple avec 12 voix pour et 1 contre***

6 – Suppression et création de poste

La communauté de communes nous a informés de son souhait d'intégrer Mme Véronique MAZUIT au sein de ses effectifs par voie de mutation.

S'agissant d'un emploi à temps complet, il est proposé de ne pas nous opposer à cette mutation. Il convient donc de prévoir un recrutement pour remplacer Mme MAZUIT.

Par ailleurs, suite au départ de M. Patrick JAILLET, employé technique, il a été constaté que les tâches techniques nécessitaient, dans de nombreux cas, la présence de deux employés.

En conséquence, il est proposé :

- D'augmenter le temps de travail de Mme Nathalie PETITJEAN pour le remplacement de Mme MAZUIT à la garderie pour porter son temps de travail à 13,59/35^{ème}.
- De supprimer le poste d'agent d'animation que tenait Mme MAZUIT
- De créer un poste permanent de surveillant(e) pour la pause méridienne pour 4,18/35^{ème} par semaine.
- De créer un poste non permanent d'agent polyvalent à temps complet qui reprendrait les tâches principales suivantes :
 - ✓ Entretien espaces verts

- ✓ Portage de courrier
- ✓ Ménage mairie
- ✓ Gestion des salles communales
- ✓ Remplacement garderie
- ✓ Travaux d'entretien divers
- De permettre à Mme MAZUIT de prendre ses fonctions au sein de l'Intercom à compter du 1^{er} mai 2020.
- De procéder à un recrutement d'employé polyvalent
- De procéder au recrutement d'un agent de surveillance pendant le temps méridien en concertation avec BLI.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
donne un accord unanime sur ces propositions.***

7 – Informations diverses

- Réunion CNR / Habitants de Crotenots du 10 février : *compte rendu de l'animateur joint à l'ordre du jour.*
- Rénovation de la salle polyvalente : rencontre avec le représentant de l'ATD 71 le 05 mars. Le marché de maîtrise d'œuvre est prêt. La consultation sera lancée début avril.
- Bureau de vote pour les élections municipales : confirmation des équipes présentes. A ce jour nous n'avons pas de mesures particulières à prendre suite au problème du COVID 19. Nous mettrons du gel hydro alcoolique à disposition.

8 – Comptes rendus divers

- Bureau communautaire du 19 février :
Attribution du marché pour la voirie à l'entreprise BONNEFOY/EIFFAGE/MARMONT
Augmentation du loyer pour les locaux mis à disposition par la commune de Varennes-St-Sauveur
Modification de postes de travail

9 – Agenda

- Bureau et conseil communautaire : 11 mars
- Réunion PLU : 17 mars
- Cérémonie du 19 mars : Samedi 21 mars à 11h00